

Conseils de la gendarmerie nationale en matière de sécurité et de sûreté

La gendarmerie de HOUDAN MAULETTE communique de nombreux conseils de prévention pour mieux savoir se protéger.

Conseils aux seniors lorsqu'ils sont chez eux

De nouveaux cas de vols par ruse aux préjudices des seniors ont été constatés récemment sur le département des Yvelines. En effet, plusieurs individus se présentent aux personnes âgées en se faisant passer pour des policiers, des agents des eaux ou du réseau électrique pour pouvoir s'introduire dans les logements et y dérober rapidement des valeurs.

[Quels sont les bons gestes à connaître](#)

[Lire le dépliant « Les 5 règles d'or »](#)

Le correspondant sûreté

Répartis au sein des brigades de gendarmerie, les correspondants sûreté donnent oralement des conseils de prévention aux particuliers, aux commerçants et aux entreprises. Ils sont les interlocuteurs privilégiés dans le domaine de la prévention technique de la malveillance, le but étant de dissuader et retarder les malfaiteurs, en améliorant la sécurité passive et en adoptant de bons réflexes.

Les particuliers peuvent ainsi bénéficier de **conseils gratuits** des gendarmes pour ce qui est des cambriolages de résidences. Pour se faire, **contactez par téléphone la brigade de gendarmerie de HOUDAN-MAULETTE au 01.30.46.93.20** et convenez d'un rendez-vous avec un gendarme « correspondant sûreté » qui se déplacera sur place pour une consultation.

Opération tranquillité vacances

Vous pouvez bénéficier de ce **service gratuit**. Il permet à la gendarmerie de savoir quelles sont les habitations vides et de les surveiller régulièrement. Pour cela, [téléchargez le formulaire « Opération Tranquillité Vacances »](#) et retournez-le une fois rempli par courrier postal à l'adresse « Gendarmerie, 41 avenue Gérard Annel 78550 MAULETTE » ou par [mail à la brigade](#) ou déposez-le directement dans la boîte de la gendarmerie de HOUDAN-MAULETTE.

Que faire en cas de perte ou vol de votre carte bancaire

En cas de perte ou de vol de votre carte bancaire, il est impératif d'agir vite afin de vous protéger des fraudes. [Voir quelles démarches à effectuer auprès de votre banque et comment être indemnisé en cas d'opérations frauduleuses ?](#)

La brigade numérique

Cette brigade fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sans traiter les urgences qui restent de la compétence des plateformes des services idoines (17, 18, 15 et 112). Le citoyen peut ainsi, depuis l'interface de son choix (smartphone, tablette, ordinateur...), contacter en permanence la gendarmerie.

[La brigade numérique en 5 questions](#)

[Contactez la gendarmerie 24h/24](#)

Assistance et prévention du risque numérique

Consultez le [site dédié à la sensibilisation, la prévention et le soutien en matière de sécurité du numérique](#) : éviter les attaques par hameçonnage, faire face aux arnaques de faux supports techniques, comment protéger ses comptes de réseaux sociaux, bien gérer ses mots de passe, ...)

Déposer une plainte en ligne

Ce service permet de faire une [déclaration en ligne](#) pour de faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur. Cette déclaration vous fera gagner du temps lors de votre présentation à la gendarmerie. Elle concerne les atteintes aux biens (vols, dégradations, escroqueries, ...) et les faits discriminatoires (discriminations, diffamations, injures, provocation individuelle à la haine).

La gendarmerie des Yvelines sur les réseaux sociaux

Sur [la page FaceBook de la gendarmerie](#), vous trouverez des informations relatives aux faits importants, les coupures de routes, des conseils de prévention, etc.

La gendarmerie est également présente sur le réseau [Twitter](#).

Catégories [Accueil](#) Étiquettes [arnaque](#), [brigade](#), [cybersurveillance](#), [gendarme](#), [gendarmerie](#), [risque](#), [sécurité](#), [sureté](#)